

Sujet : [INTERNET] STOP A L'ECOLOGIE PUNITIVE !

De : Agathe de Roffignac <agathederoffignac@orange.fr>

Date : 27/11/2018 16:43

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

NON au projet éolien dans le Parc Naturel Régional de la Brenne.

Car nous le savons tous, l'implantation de ces éoliennes mènera à la :

- destruction des paysages,
- destruction du tourisme,
- destruction de l'emploi,
- destruction de la faune et en particulier ornithologique : site Natura 2000, Bois des Roches, réserve naturelle de zone humide,
- destruction de la valeur des biens immobiliers : - 30 à 40 %,
- destruction et pollution des sols et sous-sols : + de 900 tonnes de béton enfouies par éoliennes,
- destruction de l'environnement et de la qualité de l'air : augmentation du réchauffement climatique par des centrales à gaz, à charbon ou thermiques pour compenser le manque de vent, soit 70 % du temps !
- destruction de la paix sociale : décision imposée aux habitants par un lobby au détriment de l'intérêt général.

Et tout cela pour qui : uniquement les promoteurs éoliens et les propriétaires terriens qui s'enrichissent grâce notamment à la complicité des médias,

Et tout cela financé par : les contribuables français qui voient leur note d'électricité exploser !!!

Bref, l'éolien cela peut RAPPORTER GROS mais pas pour tout le monde...

Quelle honte pour la France !

Agathe de Roffignac

61160 Fontaine Les Bassets